



ACTIF TRANSACTION

BAREME DES HONORAIRES 2024

LOCATION – GESTION – LOYERS IMPAYES

Honoraire de gestion
6%HT (soit 7,2% TTC) du montant des encaissements, hors dépôt de garantie <i>Taux de gestion dégressif dès le 3ème lot - Nous consulter en agence</i>
Assurance loyers impayés
2,60 % TTC du quittancement total
Honoraires de location
<i>Selon décret n°2014-890 du 1er Aout 2014, applicable au 15 Septembre 2014</i>
Honoraire d'entremise et de négociation
150 € TTC exclusivement à la charge du bailleur
Honoraires afférents à la visite du preneur, à la constitution du dossier et à la rédaction du bail
Barème applicable par partie (bailleur comme au locataire), soumis à modification en cas de révision du décret d'application, (le cumul avec les honoraires d'état des lieux est plafonné à un mois de loyer hors charges)
12 € ttc (10 € ht) / m² en zone très tendue (Paris et son agglomération, selon les zones A1)
10 € ttc (8,33 € ht) / m² en zone tendue (Crégy, Meaux, Nanteuil, Poincy, Trilport et Villenoy, ainsi que les communes listées en annexe du décret n°2013-392)
8 € ttc (6,67 € ht) / m² pour le reste du territoire
Honoraire de réalisation d'état des lieux d'entrée
3 € ttc (2,50 € ht) / m² à la charge du bailleur, 3 € ttc (2,50 € ht) / m² à la charge du locataire
L'état des lieux de sortie est exclusivement à la charge du bailleur - il est offert en cas de relocation du bien par nos soins, sinon facturé selon le barème de l'état des lieux d'entrée.
Honoraires annexes
Sinistres en assurance - Ouverture de dossier : 50 € ht (60 € ttc) présence en RDV d'expertise: 1er RDV offert, puis 75 € ht (90 € ttc) pour les suivants
Frais de déclaration fiscale - 50 € ht (60 € ttc) par adresse, quel que soit le nombre de lots
Constitution et dépôt du permis de louer - 75 € ht (90 € ttc) par partie
Rédaction de bail pour box et stationnement - 62,50 € ht (75 € ttc) par partie
Rédaction d'avenant au bail de location - 150 € HT (180 € TTC) - Charge exclusive demandeur

Barème en vigueur au 10/01/2024

SAS ACTIF GESTION DE LA BRIE (AGDB) au capital de 100.000 € – RCS de Meaux B 518 859 202

Siège social : 1, Avenue Franklin Roosevelt, 77260 La Ferté sous Jouarre.

Carte professionnelle CPI 7701 2018 000 032 006 délivrée par CCI de Seine et Marne

Garantie financière SOCAF – 26, Avenue de Suffren, 75015 Paris – Montants garantis : T 120.000 € / G 400.000 €.

Assurance RCP – MMA, 14, Boulevard Marie et Alexandre OYON, 72030 Le Mans CEDEX 9 – N° de Police 105708080



ACTIF TRANSACTION

BAREME DES HONORAIRES DE VENTE 2024

Honoraires forfaitaires TTC à la charge exclusive du vendeur

Vente Maisons / Appartements / Propriétés / Immeubles / Locaux commerciaux				
De	1 €	à	9 999 €	1 500 €
De	10 000 €	à	19 999 €	3 000 €
De	20 000 €	à	49 999 €	5 000 €
De	50 000 €	à	74 999 €	7 500 €
De	75 000 €	à	99 999 €	8 000 €
De	100 000 €	à	124 999 €	8 500 €
De	125 000 €	à	149 999 €	9 000 €
De	150 000 €	à	174 999 €	9 500 €
De	175 000 €	à	199 999 €	10 500 €
De	200 000 €	à	224 999 €	11 500 €
De	225 000 €	à	249 999 €	12 500 €
De	250 000 €	à	274 999 €	13 500 €
De	275 000 €	à	299 999 €	14 500 €
De	300 000 €	à	349 999 €	16 000 €
De	350 000 €	à	399 999 €	17 500 €
De	400 000 €	à	449 999 €	19 000 €
De	450 000 €	à	499 999 €	21 000 €
De	500 000 €	à	549 999 €	23 000 €
De	550 000 €	à	599 999 €	25 000 €
De	600 000 €	à	674 999 €	27 500 €
De	675 000 €	à	749 999 €	30 000 €
De	750 000 €	à	999 999 €	37 500 €
De	1 000 000 €	à	1 249 999 €	45 000 €
De	1 250 000 €	à	1 499 999 €	52 500 €
A partir de			1 500 000 €	4%
Vente Terrains à bâtir				
Forfait TAB / Prix de vente inférieur à 100.000 €				8 000 €
Forfait TAB / Prix de vente entre 101.000 € et 200.000 €				10 000 €
Forfait TAB / Prix de vente supérieur à 200.000 €				12 000 €

Barème en vigueur au 10/01/2024

SAS ACTIF GESTION DE LA BRIE (AGDB) au capital de 100.000 € – RCS de Meaux B 518 859 202

Siège social : 1, Avenue Franklin Roosevelt, 77260 La Ferté sous Jouarre.

Carte professionnelle CPI 7701 2018 000 032 006 délivrée par CCI de Seine et Marne

Garantie financière SOCAF – 26, Avenue de Suffren, 75015 Paris – Montants garantis : T 120.000 € / G 400.000 €.

Assurance RCP – MMA, 14, Boulevard Marie et Alexandre OYON, 72030 Le Mans CEDEX 9 – N° de Police 105708080



ACTIF TRANSACTION

BAREME DES HONORAIRES 2024

COMMERCE ET ENTREPRISES

Honoraires de gestion
Loyer annuel HT / HC inférieur ou égal à 30.000 € : 5% HT , soit 6% TTC du montant des encaissements Loyer annuel HT / HC supérieur à 30.000 € : 4% HT , soit 4,80% TTC du montant des encaissements
Honoraires de négociation, de rédaction d'acte et d'état des lieux
<i>Ces honoraires sont à la charge du preneur, sauf en cas d'accord particulier entre le bailleur et le preneur</i> <i>Les honoraires sont calculés sur la base du loyer annuel hors charges, hors taxes, ici indiqué L.A</i>
Honoraire de location et de négociation - Forfait minimum 300 € HT, soit 360 € TTC 4% HT, soit 4,80% TTC
Honoraires de rédaction d'acte (initial ou renouvellement) - Forfait minimum 300 € HT, soit 360 € TTC 4% HT, soit 4,80% TTC
Honoraire de réalisation d'état des lieux - Forfait minimum 300 € HT, soit 360 € TTC 4% HT, soit 4,80% TTC
Honoraires annexes
Négociation de droit d'entrée - 2% HT, soit 2,4% TTC du montant total négocié - Charge bailleur
Rédaction d'avenant au bail - 2% HT du loyer annuel hors taxe hors charges, soit 2,4% TTC - Charge demandeur
Frais de déclaration fiscale - 75 € ht (90 € ttc) par lot
Mise en route et suivi de procédure en cas d'impayé - Forfait de 750 € HT, soit 900 € TTC, hors frais de justice, d'huissier et d'avocats qui resteront à la charge du bailleur.

Barème en vigueur au 10/01/2024